

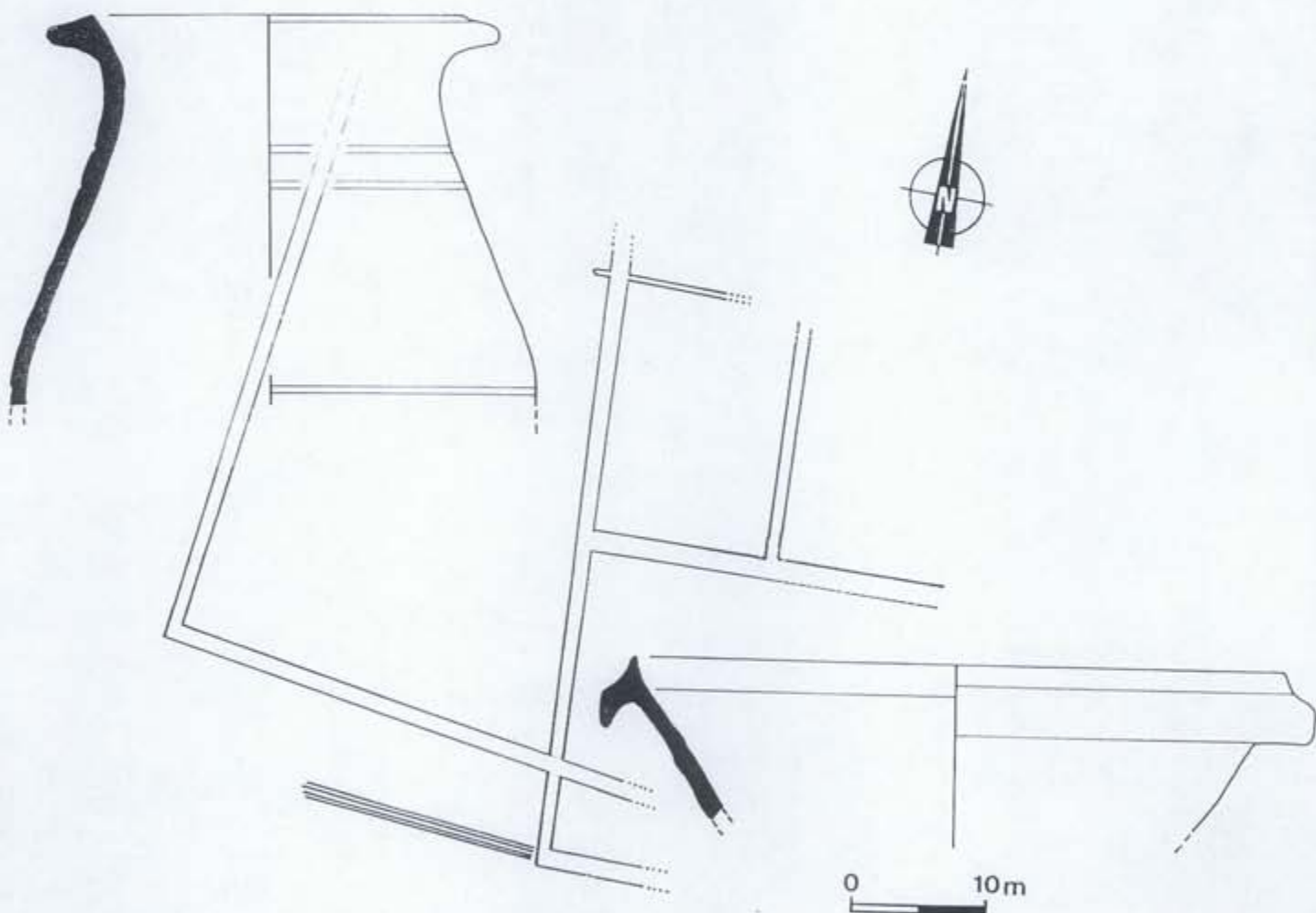
MELESSE

Lotissement
«Les Rougets»

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
B R E T A G N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

1 9 9 2



SAUVETAGE URGENT

Education
nationale

Ministère

Culture

Communication



MELESSE - "Les Rougets"

Novembre 1992

Responsable d'opération:
Gaétan LE CLOIREC

Ouvrier de fouille qualifié:
Eric NICOLAS

Remerciements particuliers:

- aux membres de l'association "Melesse à travers les âges" pour les informations qu'ils nous ont apporté.
- à Stéphane JEAN et Maud LECLAINCHE pour leur participation amicale lors de la post-fouille.

Gestion financière de l'opération et des personnels:
Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales

SOMMAIRE

Introduction.....	p.1
Localisation et étendue du site.....	p.4
Les fossés de parcellaire.....	p.9
Une occupation du II ^e siècle.....	p.12
Conclusion.....	p.18
Planches.....	p.19
Document annexe.....	p.24

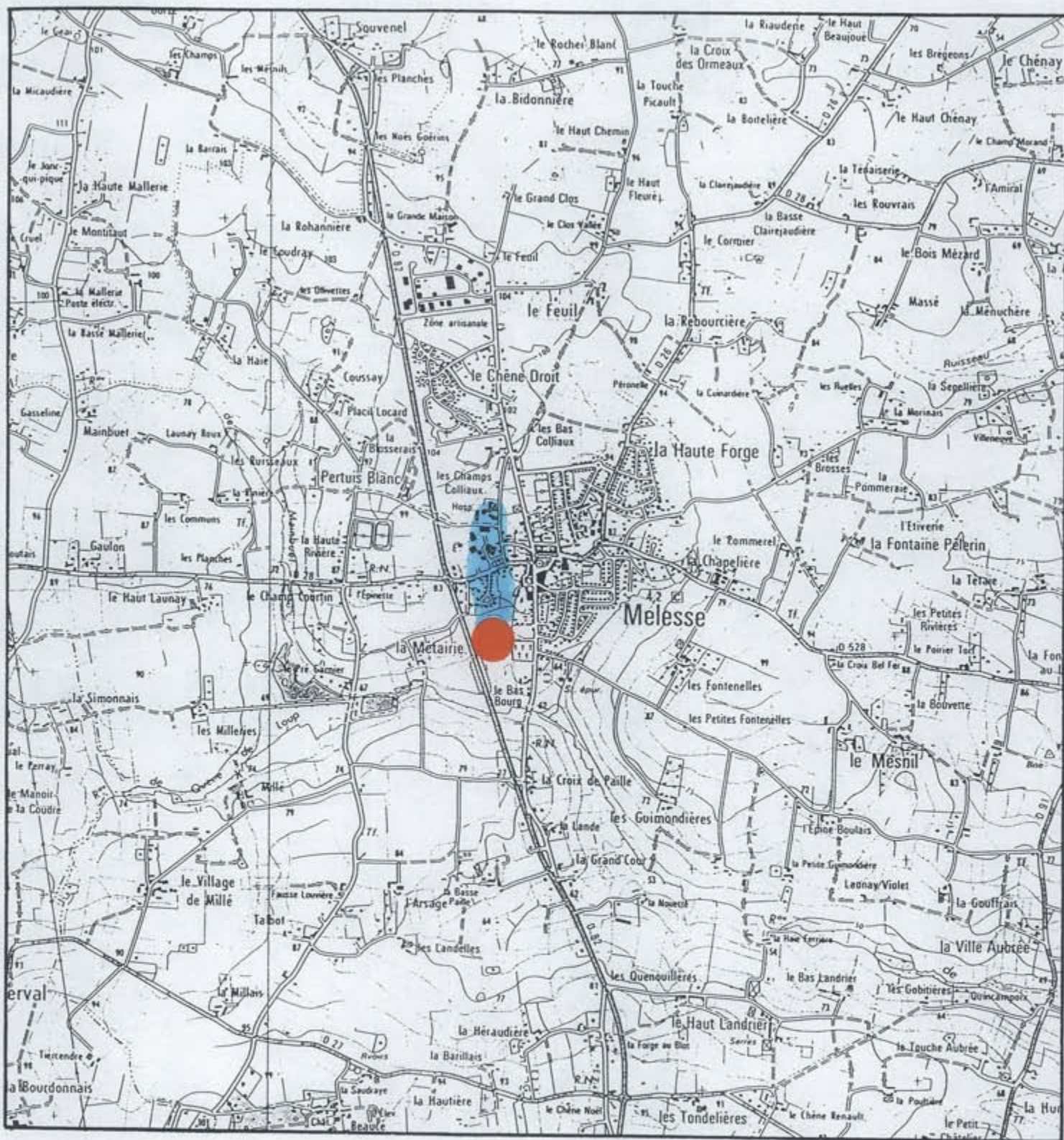
A l'occasion de travaux de voiries sur l'emplacement du futur lotissement des "Rougets" (5^e tranche), les membres de l'association "Melesse à travers les âges" ont signalé la découverte de fragments de céramique et de tuiles d'époque gallo-romaine.

Alerté par la présence d'un site datable des I^{er} et II^e siècle ap. J.C., repéré par des prospecteurs du CERAPAR (Centre d'Etudes et de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes) à proximité immédiate des parcelles concernées, le Service Régional de l'Archéologie a recruté deux personnes pour une durée de trois semaines afin de procéder à une évaluation des vestiges archéologiques encore en place sur l'emprise du lotissement.

Placés sous l'autorité scientifique du Conservateur Régional de l'Archéologie les deux intervenants ont opéré sur le terrain durant une dizaine de jours avant de procéder à l'étude des données recueillies.

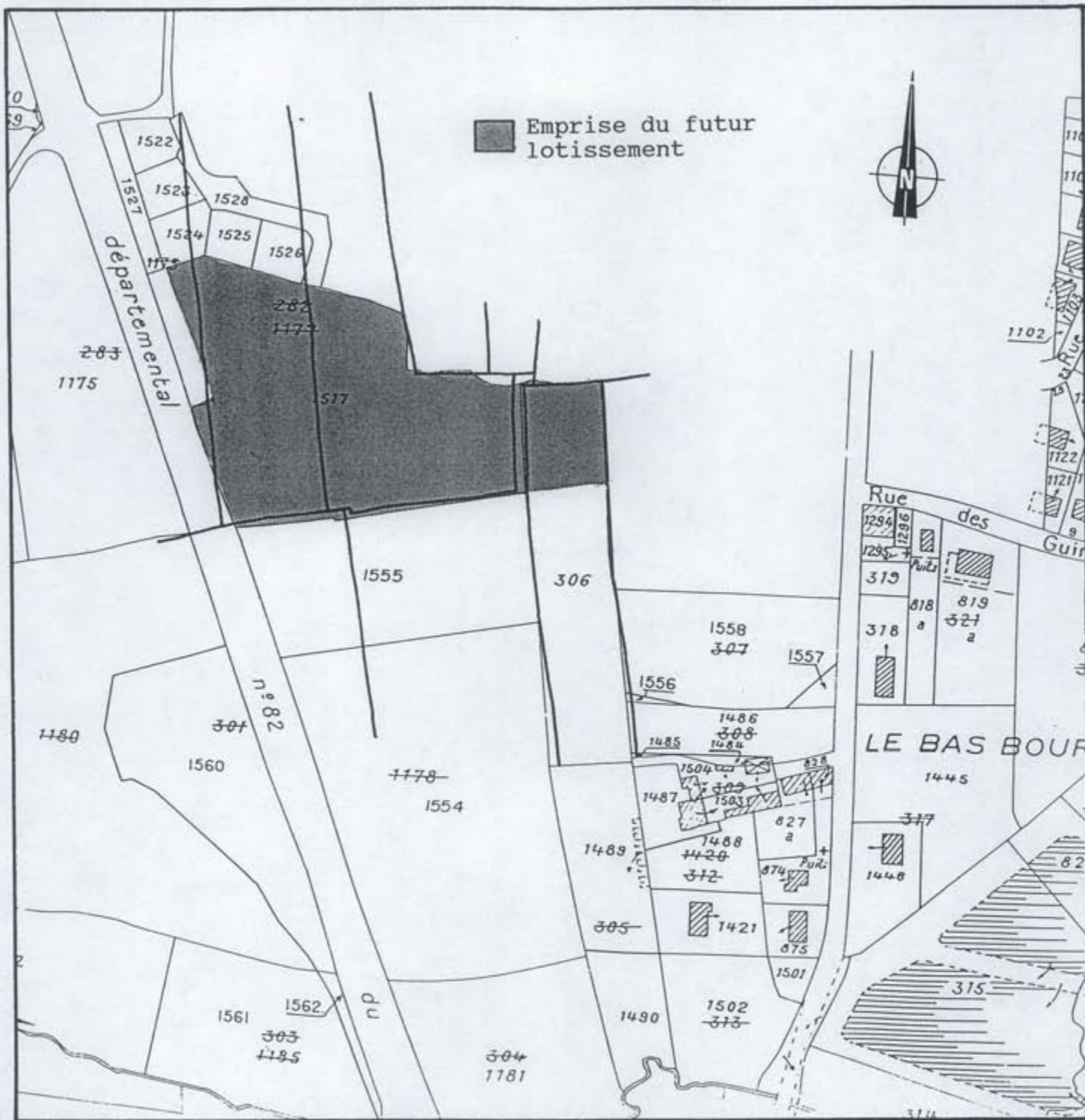
Les frais de fonctionnement de l'opération ainsi que les salaires des personnels furent pris en charge par l'Etat et la municipalité de Melesse mit un tracto-pelle à la disposition des deux archéologues.

Malgré des conditions météorologiques difficiles et un délai limité, le site fut abordé de manière à déterminer trois éléments essentiels à sa compréhension, à savoir la localisation et l'ampleur des vestiges dans l'emprise du futur lotissement, les époques auxquelles se rapportent le site et le type d'occupation à laquelle il peut correspondre.



● LOCALISATION DU SITE
 Carte I.G.N. 1218 Ouest
 Echelle 1/25000è

■ EXTENSION PRESUMEE DU SITE



SUPERPOSITION DU CADASTRE DE 1827 EN GRAS
 ET DU CADASTRE ACTUEL
 Echelle 1/25000è

LOCALISATION ET ETENDUE DU SITE

Implantation des tranchées

Afin de préciser les zones présentant des traces d'occupation, des sondages furent effectués sur la totalité de l'emprise du futur lotissement. Il s'est alors avéré que la densité de structures était bien plus significative dans la partie Nord-Ouest du projet. Ce sont ainsi les tranchées 1,2,3,4,5,6,7,14 et 15, toutes situées dans ce secteur, qui ont livré l'essentiel des vestiges.

Les tranchées 8,9,10,11 et 12 n'ont, quant à elles, révélées aucune trace d'occupation ni même d'indice mobilier quelconque.

La tranchée 13 réalisée dans le Sud-Est de l'emprise a mis en évidence l'existence de deux fossés. Le danger représenté par la profondeur du sondage (2,60m) et l'instabilité des parois ainsi que la montée rapide du niveau de l'eau ont interdit toute vérification et donc toute éventuelle datation de ces structures. Il faut pourtant évoquer le fait que Mme Le Guen, présidente de l'association "Melesse à travers les âges", signale la découverte de fragments de tuiles ou de briques dans ce secteur. Toutefois, rien de la sorte n'est apparu lors du creusement de la tranchée.

Eléments particuliers

La présence d'un important talus anti-bruit dans la partie ouest du projet, nous a empêché de sonder ce secteur.

L'installation de canalisations a perturbé certaines zones. C'est ainsi qu'il nous a été impossible de retrouver trace du fossé 4 dans la tranchée 15.

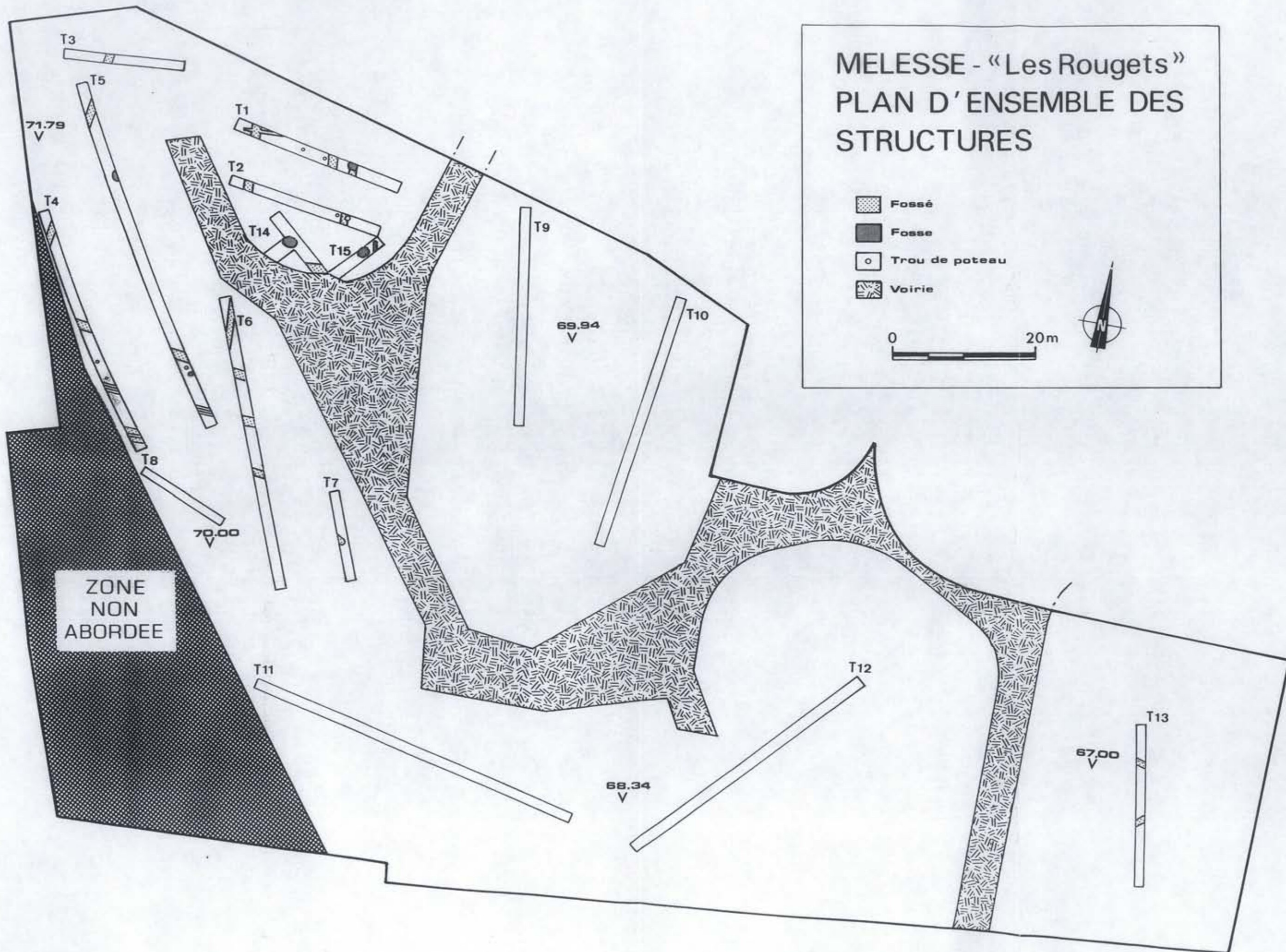
D'autre part, il est à noter la présence d'un remblai hétérogène récent sur la quasi-totalité des parcelles concernées. Atteignant 1m d'épaisseur dans les tranchées 9,10,11,12 et 13, il est beaucoup moins important au Nord-Ouest du site (environ 20cm). Cet élément masque donc la morphologie naturelle du terrain que nous pouvons tenter d'imaginer. Ainsi la pente qui existe encore aujourd'hui dans le sens Nord-Sud devait être encore plus accentuée auparavant. De plus, la présence d'une dénivellation naturelle importante donnait, au milieu du terrain, une forme en cuvette. Attestée par des personnes ayant connu le site avant qu'il ne soit remblayé, cet élément du relief fut effectivement reconnu dans les tranchées 4, 5 et 6 lors des sondages. De ce fait les vestiges repérés se trouvent sur une partie relativement élevée du relief.

Il est enfin à noter que les vestiges sont souvent conservés jusqu'à environ 25cm au-dessus du niveau du sol naturel. Mais, hormis dans le cas de structures comblées avec des éléments présentant une couleur ou une morphologie bien distincte tel du charbon de bois ou de la tuile, il fut impossible de repérer la présence d'un fossé ou d'un trou de poteau avant d'arriver sur le niveau géologique composé de roche très altérée de couleur jaune et présentant de nombreuses inclusions de petites pierres.

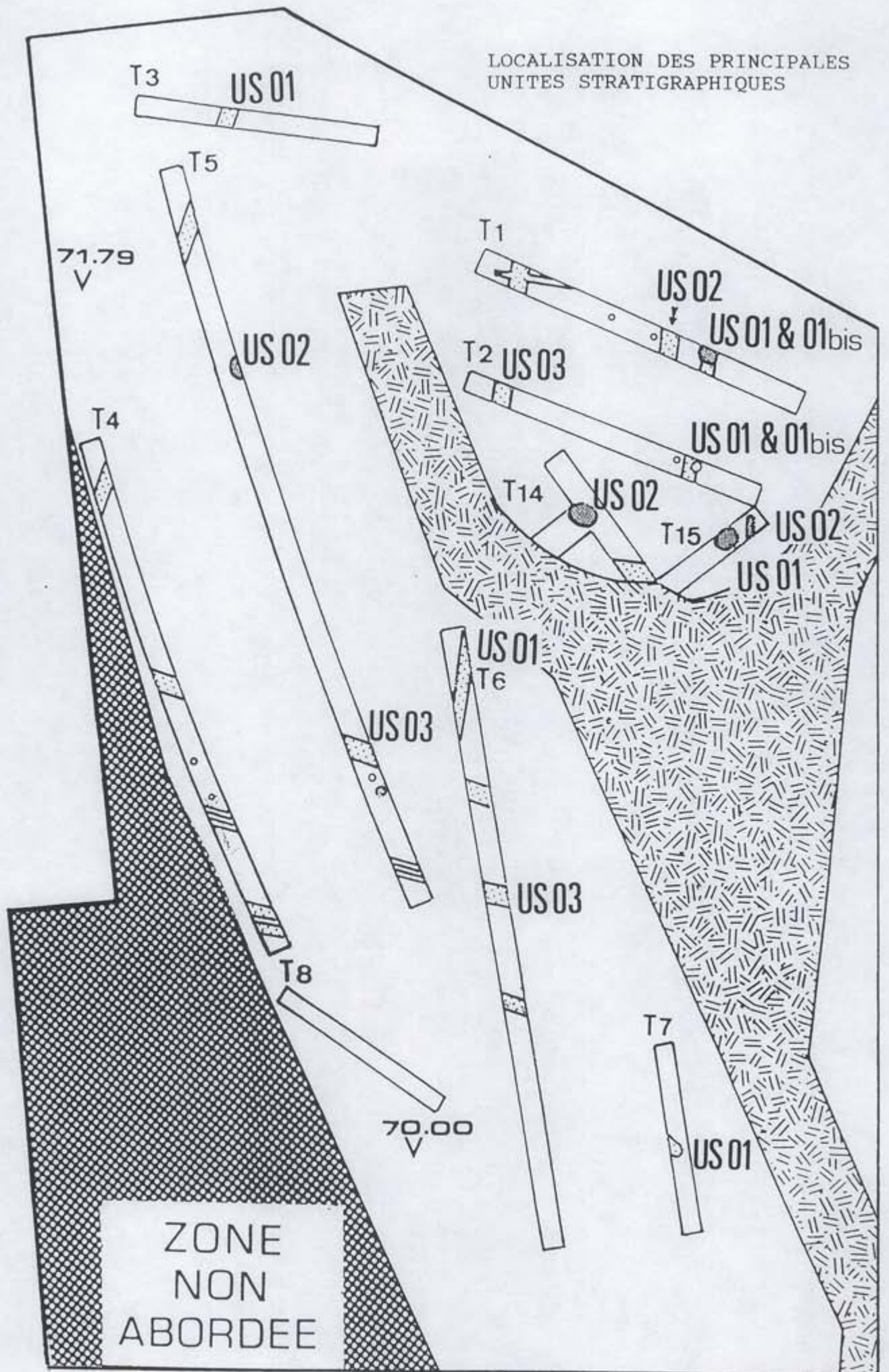
MELESSE - « Les Rougets » PLAN D'ENSEMBLE DES STRUCTURES

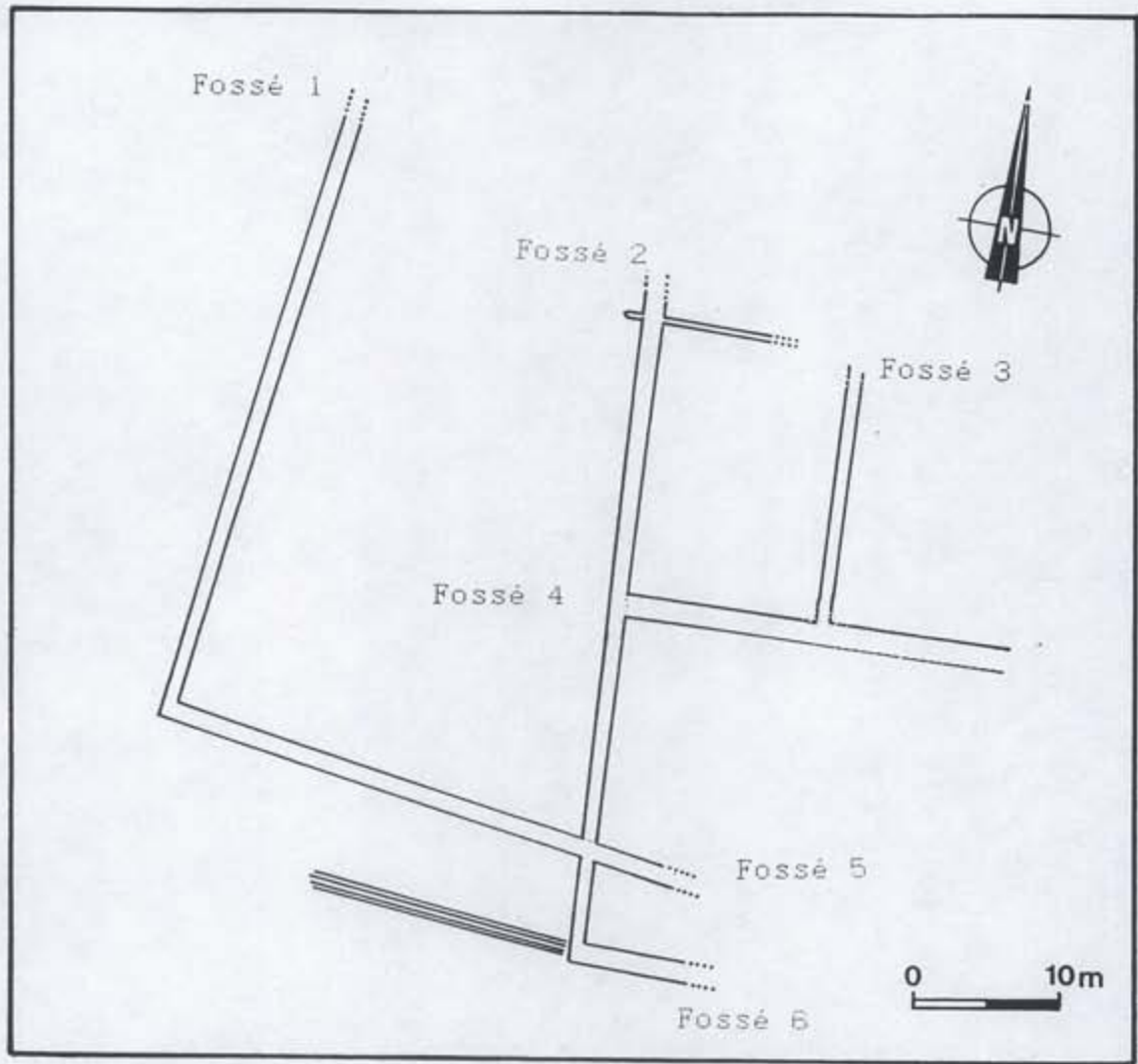
-  Fossé
-  Fosse
-  Trou de poteau
-  Voirie

0 20m



LOCALISATION DES PRINCIPALES
UNITES STRATIGRAPHIQUES





ESSAI DE RESTITUTION SCHEMATIQUE
DU RESEAU DE FOSSES

LES FOSSES DE PARCELLAIRE

L'étude des structures mises au jour nous a permis de mettre en évidence l'existence d'un réseau de fossés organisés selon les axes Nord-Sud et Est-Ouest.

En plan restitué, deux ensembles paraissent toutefois se distinguer car, si certains fossés sont parfaitement alignés sur les points cardinaux, d'autres présentent un léger décalage.

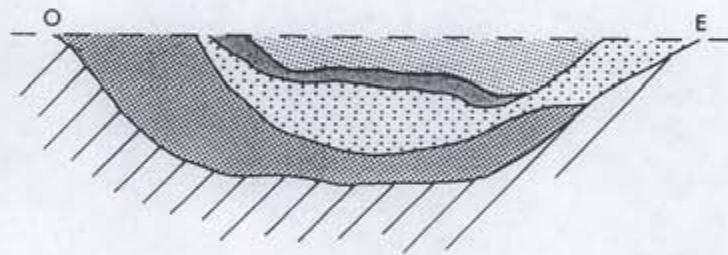
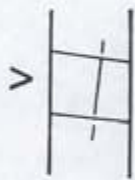
Malgré notre restitution qui n'est censée présenter qu'une vision schématique de l'ensemble, il faut avoir conscience qu'aucun de ces fossés n'est parfaitement rectiligne. Seul un décapage général aurait permis d'apprécier avec certitude les tracés et les directions de ces structures et, donc, de confirmer des données qui ne restent que des suppositions.





Le fossé 1, reconnu dans les tranchées 3, 4 et 5, et le fossé 5, repéré dans T4, T5 et T6, semblent délimiter un espace important et définir ou suivre une certaine organisation du parcellaire respectée notamment par deux petits drains parallèles retrouvés au sud du site.

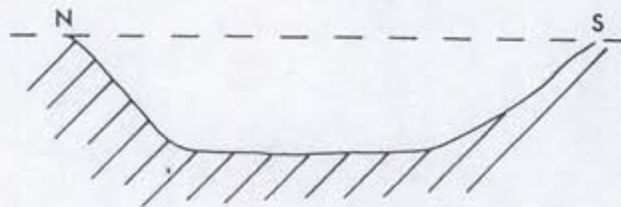
Le profil en cuvette de ces fossés et leur comblement, dont le niveau inférieur est composé d'une épaisse couche de terre limoneuse très compacte de couleur grise, paraissent assez similaires. Ce niveau pourrait correspondre au colluvionnement des fossés, révélant ainsi qu'ils fonctionnèrent longtemps ouverts sans être nettoyés.

Paraissant tout à fait perpendiculaires entre-elles, ces deux structures constituent peut-être les deux côtés conservés d'un enclos quadrangulaire dont le fossé Est se situerait entre la voirie (comprise) et la tranchée 10 (celle-ci n'ayant livré aucune structure).

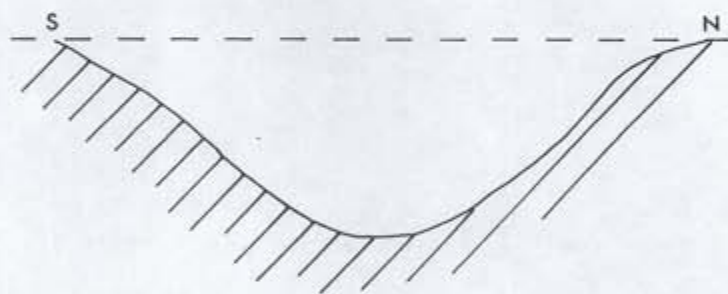
L'absence de mobilier datant vraiment significatif nous interdit de préciser l'époque à laquelle se rattache ce système de fossé. Toutefois, la découverte d'un tesson à la pâte relativement fine lors du sondage effectué dans le fossé 1 (tranchée 3) nous autorise à penser que le comblement de cette structure ne peut être antérieur à la période gallo-romaine. Il est aussi à noter que le fossé 1 semble suivre l'alignement du bord d'un champ sur l'ancien cadastre mais rien n'apparaît pour le fossé 5. Dans tous les cas, sans doute avons-nous affaire ici à du parcellaire.



-  Comblement sableux avec particules de terre cuite et charbons de bois
-  Niveau de couleur grise comportant des inclusions de charbons de bois
-  Terre limoneuse brune avec particules de charbons de bois
-  Terre limoneuse brune/grise



T7.US 01



0 50 cm

UNE OCCUPATION DU II^e SIECLE

Type d'occupation

Le second système de fossés est parfaitement orienté Est-Ouest et Nord-Sud. Il délimite des espaces plus réduits.

Ces structures présentent généralement un fond plat et sont comblées d'un épais niveau de terre limoneuse grise correspondant à une couche de colluvions, comme dans le cas des fossés 1 et 5.

Contrairement aux fossés 1 et 5, les fossés 2,3 et 4 ont livré un matériel abondant datable du II^e siècle de notre ère. La découverte de nombreuses céramiques brisées dans ces structures, juste au dessus du niveau de colluvionnement, laisse supposer que ces dernières furent utilisées comme dépotoirs à cette époque.

De la même période date un certain nombre de fosses (T5.US 02, T15.US 01 et T15.US 02) plus ou moins circulaires à fond plat comblées d'une terre limoneuse grise/noire et présentant de très importantes quantités de charbons de bois. La découverte de scories de fer parfois associées à de l'argile rubéfiée dans la fosse T15.US 01, mieux conservée que les autres, nous permet de penser que ces structures correspondent vraisemblablement à des fosses de rejet de bas-fourneaux et, donc, qu'une activité métallurgique a pu se développer sur le site. Mais seuls de gros clous en quantité relativement importante, retrouvés notamment dans le fossé 4 et la fosse T1.US 1bis, constituent les découvertes de mobilier métallique.

Quelques trous de poteau assurent la présence de constructions légères. D'un diamètre n'excédant jamais les 30cm et d'une profondeur très limitée (20 cm environ), ces structures ne permettent pas de concevoir l'existence de bâtiments très importants. L'absence de pierres et de mortier est aussi un indice venant conforter cette idée.

D'un autre côté, les fossés 2 et 4 ont fourni une quantité non négligeable de tuiles qui permettent de penser que des constructions capables de soutenir un tel type de toiture ait été élevées à proximité.

Quoiqu'il en soit, le type de mobilier retrouvé (cruches, écuelles, etc.) et l'utilisation comme dépotoirs des fossés, dévoilent une occupation domestique sur le site. La fosse T14.US 02, de forme bien circulaire et au fond plat si régulier, pourrait avoir servi de silo avant d'être utilisé de la même manière.

Problèmes d'évolution de l'occupation

Bien qu'il soit difficile d'appréhender avec certitude la chronologie du site, deux structures (la fosse T1.US 1bis et T2.US 1bis) témoignent de réaménagements ou de réoccupation) après comblement du fossé 3. Ce dernier n'a pas livré de mobilier datant mais le fait qu'il soit parallèle au fossé 2, daté du II^e siècle, peut nous faire penser que ces deux structures sont contemporaines.

La fosse T1.US 1bis a livré un fragment de céramique dont on peut situer la production au cours du II^e siècle, voire au début du III^e siècle.

Deux solutions sont alors envisageables:

- la céramique du II^e siècle retrouvée jetée dans les fossés 2 et 4 laisse imaginer un comblement rapide de ces structures vers le milieu de ce siècle. Toutefois le site n'aurait pas été complètement abandonné et une activité révélée par T1.US 1bis et T2.US 1bis aurait perduré quelques années ;

- seul le fossé 4 aurait été comblé révélant ainsi un réaménagement du site plutôt qu'un abandon (qui se fera plus tard et définitivement).

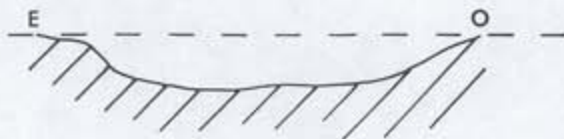
D'autre part, le fossé 6, qui correspond peut-être au retour du fossé 2, pourrait limiter le site dans la partie sud. Des traces de fossés ont été repéré plus bas dans T4, T6 et T7 mais aucune structure, ni même aucun indice mobilier, ne semble attester d'une extension plus méridionale de l'occupation humaine à cette époque. Par contre les prospections au sol et les observations réalisées au moment des constructions situées au nord du site révèlent que ce dernier s'étendait de façon beaucoup plus importante dans cette direction.

T2.US 03

Fossé 2



T6.US 01



Fossé 6

T6.US 03



T2.US 03

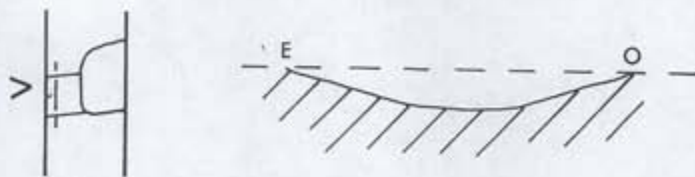
Fossé 2



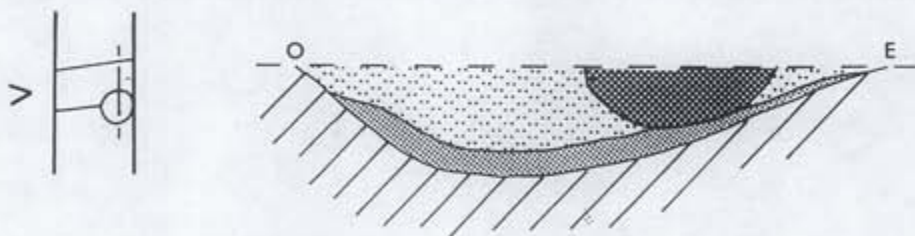
T6.US 03




Fossé 6





T2.US 01 ET T2.US 01bis

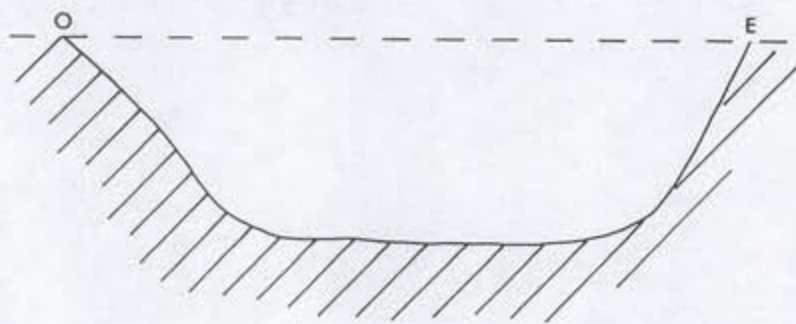
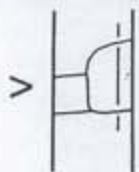


-  Terre limoneuse brune
-  Terre limoneuse de couleur grise présentant des inclusions de charbons de bois
-  Terre brune comportant de nombreuses inclusions de charbons de bois (Trou de poteau)

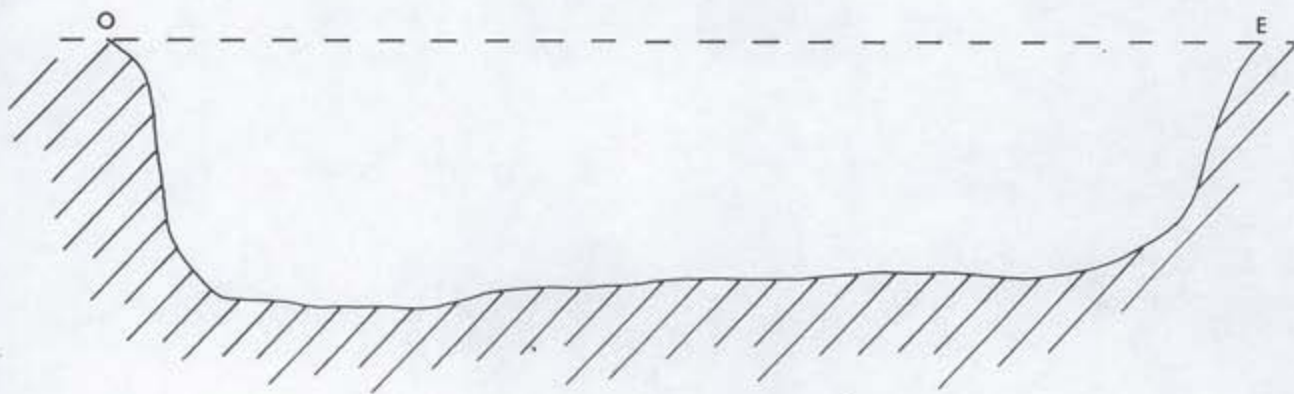
0 50cm



T1.US 01bis



T14.US 02



CONCLUSION

Une occupation gallo-romaine datant du II^e siècle est donc bien attestée dans la partie Nord-Ouest de l'emprise du futur lotissement des Rougets. Confirmant les renseignements déjà fournis par les prospections réalisées au préalable, il nous a été de plus possible de définir le type de vestiges présent sur le site.

A partir de ces données l'hypothèse d'un ensemble plus important dont nous aurions étudié la partie la plus au sud semble certaine.

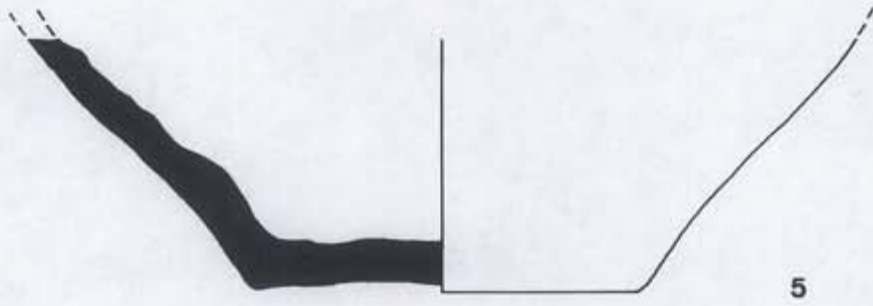
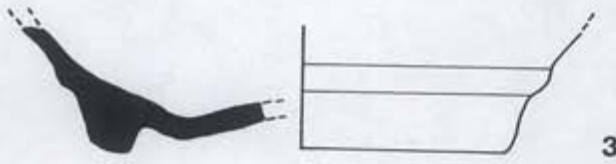
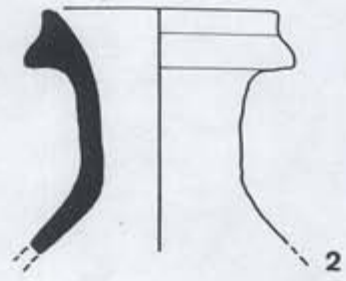
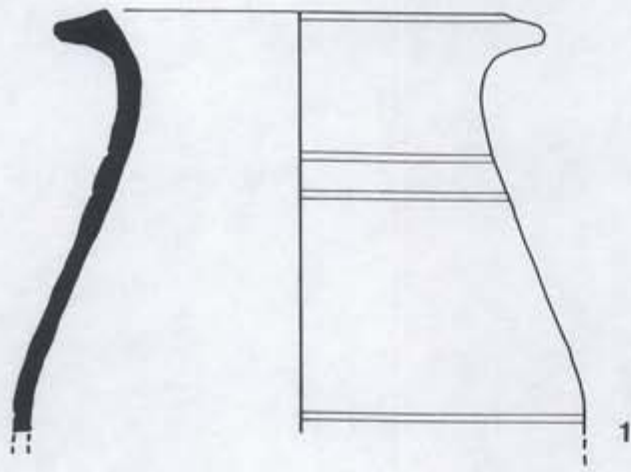
Si les travaux de voiries n'avaient fait disparaître une part importante des vestiges et, de ce fait, endommagé fortement le site, une opération plus approfondie aurait été intéressante. Mais la destruction de la majorité des traces d'occupation, au moment de la réalisation du lycée et des premières tranches du lotissement, minimise encore plus fortement l'intérêt d'une intervention plus poussée.

Dans ce cas, il conviendrait au moins de surveiller les terrassements qui s'effectueront lors de la construction des maisons. Il n'est pas impossible que des structures liées au travail du métal, plus significatives que celles que nous avons trouvées, soient mises au jour. Sur ce point l'îlot dans lequel furent effectuées les tranchées 1 et 2 nous apparaît particulièrement sensible.

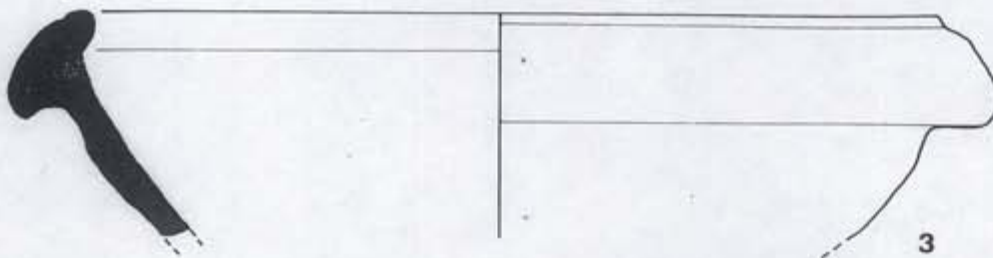
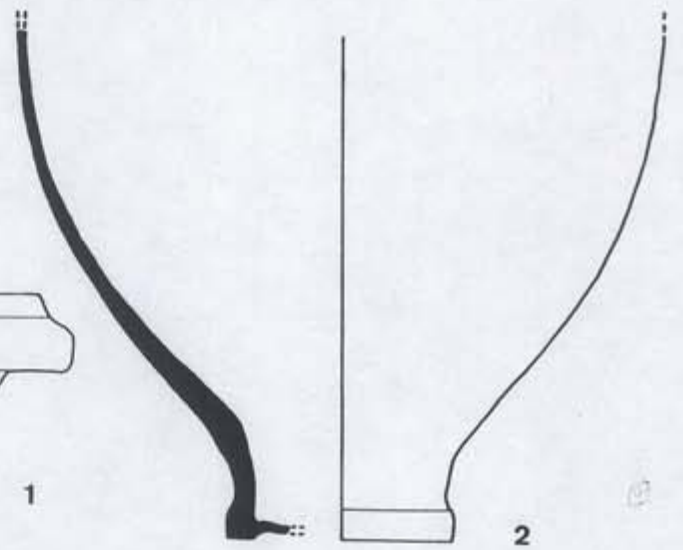
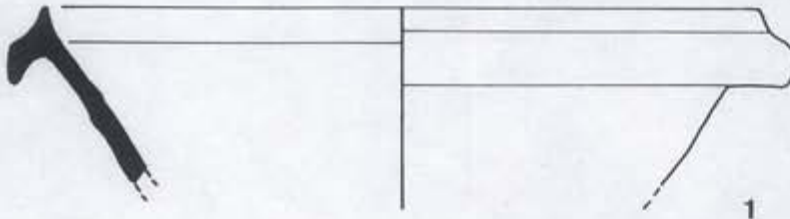
PLANCHES DE MOBILIER CERAMIQUE

T6.US01

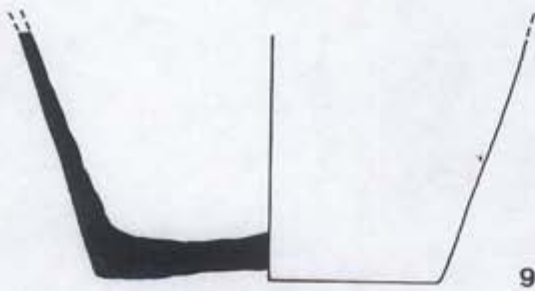
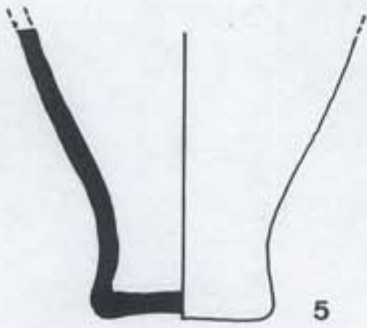
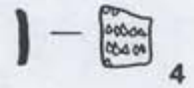
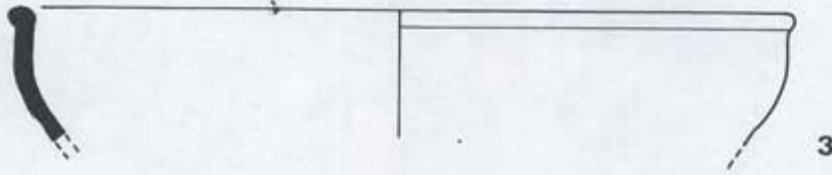
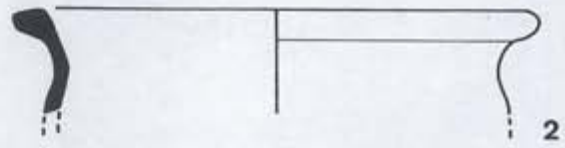
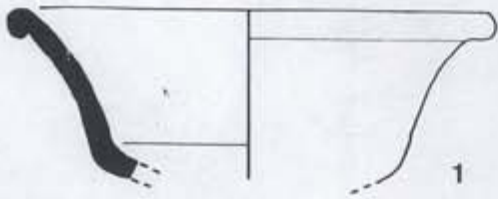
PL. 1

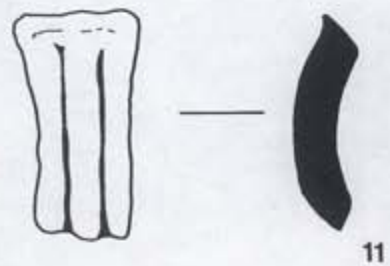
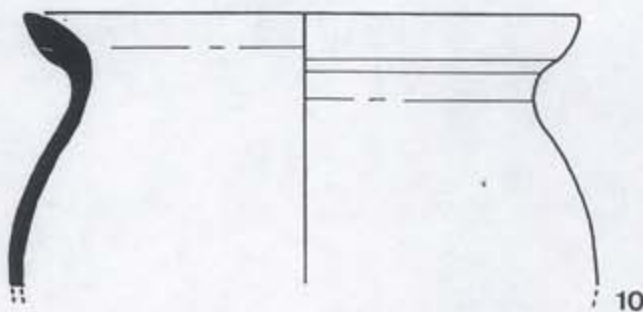
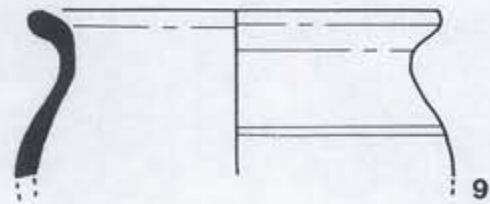
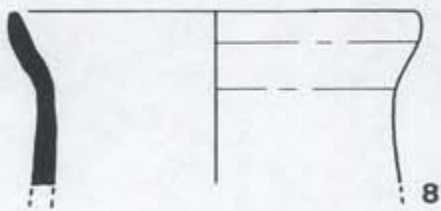
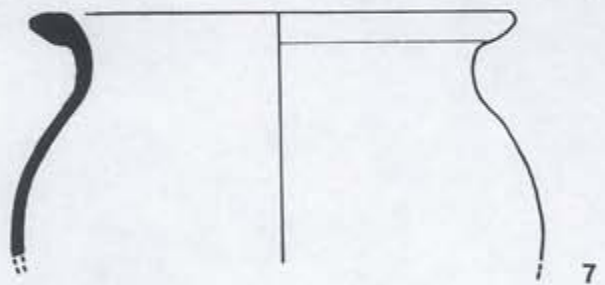
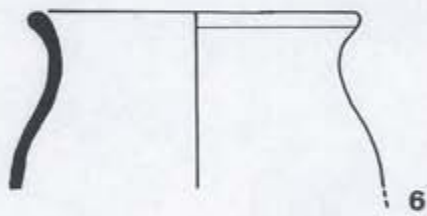
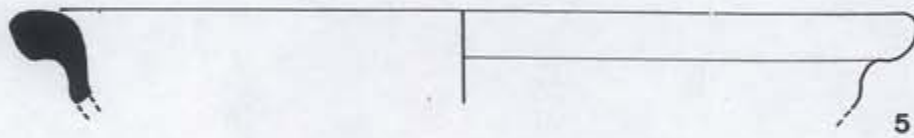
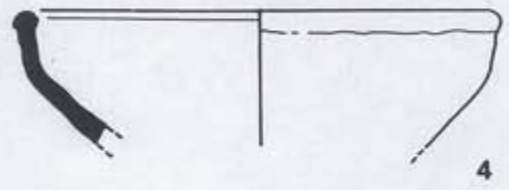
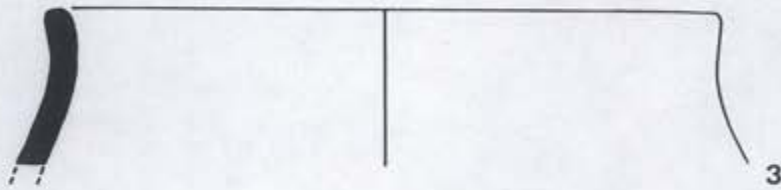
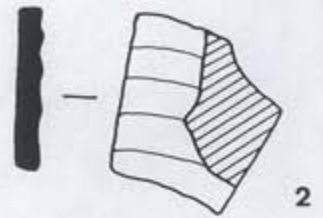
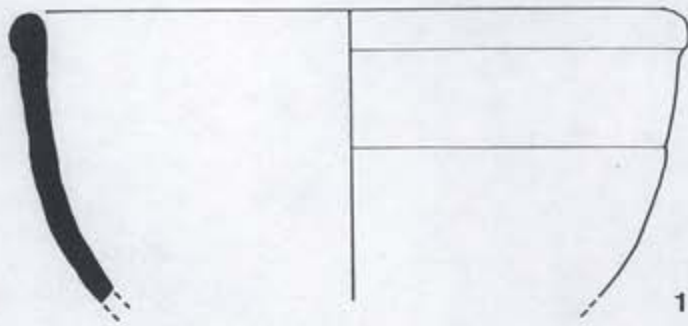


T1.US02

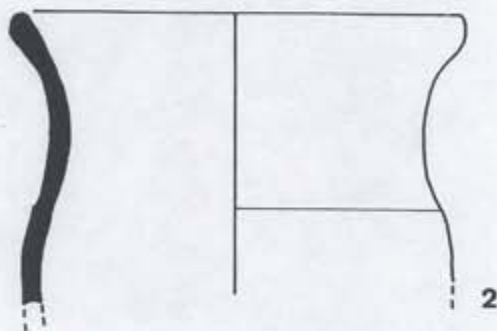
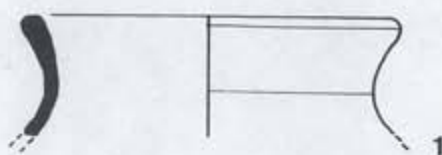


0 5 cm

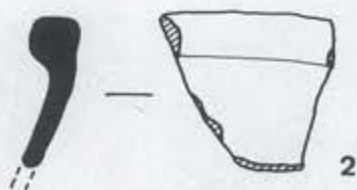
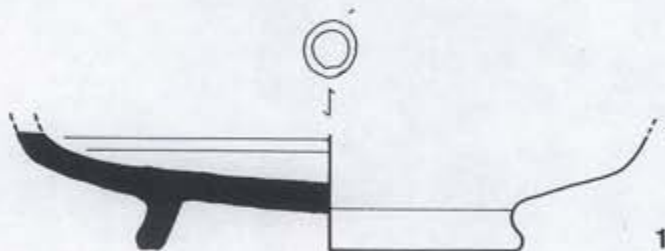




T1.US1bis






T15.US01



DOCUMENT ANNEXE

Commune de MELESSE
 Lotissement Communal Les ROUGETS
 5^e tranche

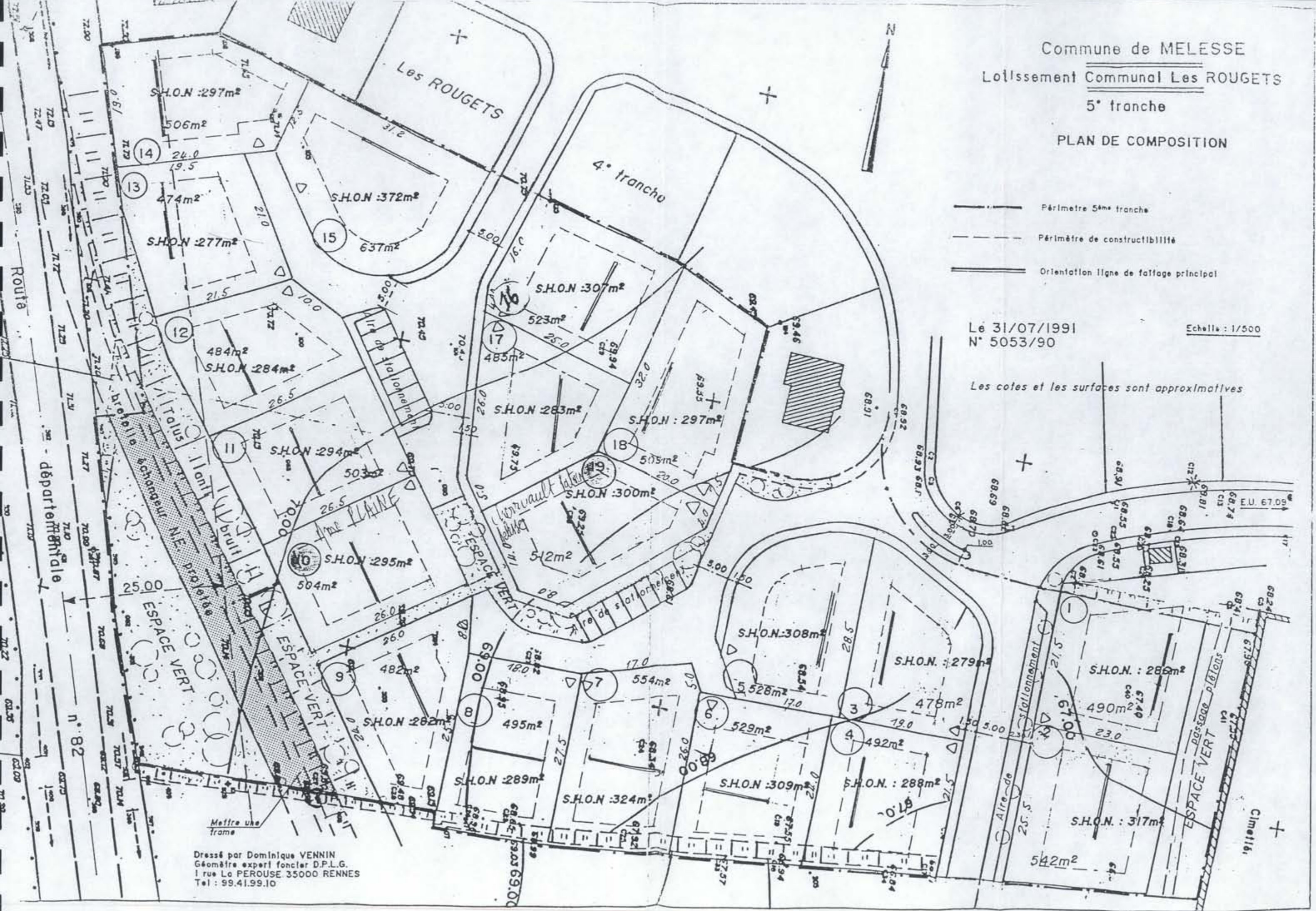
PLAN DE COMPOSITION

-  Périmètre 5^e tranche
-  Périmètre de constructibilité
-  Orientation ligne de faîtage principal

Le 31/07/1991
 N° 5053/90

Echelle : 1/500

Les cotes et les surfaces sont approximatives



Dressé par Dominique VENNIN
 Géomètre expert foncier D.P.L.G.
 1 rue La PEROUSE 35000 RENNES
 Tel : 99.41.99.10

